



LE BESSAT AUJOURD'HUI

BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2014 - N° 64

Le mot du maire...

Bonjour,

En ce début de mandat électoral, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leurs suffrages lors du scrutin du 23 mars dernier. Cette marque de confiance renforce, s'il en était besoin, notre désir de mieux vous servir.

L'équipe municipale est renouvelée en grande partie. Nous rendons hommage aux adjoints et conseillers qui pendant 6 ans ont œuvré pour la commune. Nous les remercions du travail réalisé et des projets entrepris.

Soyez certains que la nouvelle équipe sera attachée à mener sa tâche au mieux dans le souci de l'intérêt collectif, dans la lignée de l'équipe précédente.

En dernière page de ce bulletin, vous trouverez l'organisation du conseil, avec les différentes commissions municipales.

Mon équipe et moi-même vous informerons régulièrement de l'activité communale ; faites nous part à votre tour de vos attentes et de vos propositions.

Ainsi nous participerons ensemble à la valorisation et au développement de notre commune.

Bien cordialement

Robert TARDY

INFOS PRATIQUES

> L' équipe municipale à votre écoute :

- lundi de 9h à 11h (sur RV)
- vendredi de 17h à 19 h

> Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- mardi de 10h à 12h
- jeudi de 14h à 17h
- vendredi de 17h à 19h

Tel : 04 77 20 40 77

> Horaires d'ouverture de l'agence postale communale:

- du mardi au samedi de 9h à 12h

Tel: 04 77 51 87 71

INFOS PRATIQUES (suite...)

- > Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
– lundi de 16h30 à 18h30
– samedi de 10h à 12h
- > Horaires de la déchetterie de St Genest Malifaux :
– lundi et vendredi de 14h à 17h
– mercredi et samedi de 10h à 12h
et de 14h à 17h
Tel : 04 77 51 14 91
(Du 15 mai au 15 septembre ouverture prolongée jusqu'à 18h.)

> Un défibrillateur à l'usage des administrés est installé à l'extérieur de la mairie, au niveau des boîtes aux lettres (côté poste).

> **Important:** toute modification sur le bâti (peinture de façade, ravalement, vérandas...) doit faire l'objet d'une déclaration de travaux en mairie.

> **A SAVOIR :** pour faciliter la communication avec les administrés (prévenir des coupures d'eau et d'électricité par exemple), vous pouvez donner votre adresse mail (ou la mettre à jour si vous l'avez déjà fait mais que vous en avez une nouvelle) à l'adresse suivante :
le.bessat.cne@wanadoo.fr

> Si vous souhaitez faire passer des informations dans le bulletin municipal, contactez Isabelle Vernay : vernay.isabelle1@wanadoo.fr

Skier au Bessat

Le BSH (Bessat Sports d'Hiver) est un club affilié à la Fédération Française de Ski, accueillant les enfants à partir de 8/10 ans et proposant des entraînements réguliers de septembre à fin juin, pour apprendre les bases techniques en style classique et skating et améliorer l'endurance, en vue de participer à des compétitions.

Le BSH a un partenariat avec le COT (Club Omnisports de Tarentaise). Les plus jeunes (à partir de 5 ans) sont pris en charge par le COT et les skieurs plus confirmés et motivés se perfectionnent avec le BSH.

Les entraînements ont lieu le samedi après midi.

Adhésion BSH : toute les infos sur le site du club:

<http://www.bessatskiclub.fr/Files/Other/Tarifs%20licences.pdf>

A noter que le coût de la licence enfant est pris en charge à 50% par le club.

Adhésion COT: 22€ pour l'adhésion individuelle et 45€ pour l'adhésion famille

<http://www.bessatskiclub.fr>

<http://www.cot-tarentaise.fr>

Trier on a tous à y gagner !

Pour mémoire on met :

Dans les Bacs jaunes :

- bouteilles plastiques : eau minérale ou gazeuse, sodas, jus de fruits,
- bouteilles de lait,
- flacons plastiques de produits d'hygiène et de beauté (gel douche, bain moussant),
- flacons et bidons plastiques concernant les produits d'entretien (lave-vitres, produit nettoyant),
- boîtes en carton et briques alimentaires sur emballages en carton (jus de fruits, soupe, boîtes de gâteaux, emballage de yaourts), les papiers et les emballages carton humides ou trop gras vont directement dans la poubelle des ordures ménagères.
- boîtes de conserve en fer, canettes, bidons de sirop, boîte d'aliment pour animaux,
- désodorisants, mousses à raser, barquettes en aluminium, laques pour cheveux.
- les journaux et les magazines.



Dans les Bacs verts :

- bouteilles de vin, de bière, jus de fruit, soupes,
- pots de confiture ou petits pots à bébé,
- bouteilles en verre transparent de couleur ambre verte ou jaune (liqueurs, apéritifs),
- bouteilles d'huile et bocaux de conserve.



On peut laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique. Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Dans la poubelle ordinaire ou marron, on jette avec les ordures ménagères :

- les restes de repas, les pots de yaourts, les barquettes alimentaires,
- les couches-culottes,
- les sacs en plastique, le papier à bulles, les emballages polyester,
- les boîtes à oeufs,
- les berlingots de lessive et assiettes de pique-nique, les tubes de cosmétiques et les brosses à dents,
- les rubans adhésifs.



Les Encombrants et Déchets Verts, direction la déchetterie...

- Les équipements électriques et électroniques (ils peuvent aussi être repris par l'enseigne à qui vous achetez un nouveau produit.)
- Les objets dangereux (huile de vidange – peinture – produits toxiques)
- Les encombrants (meublier, gravats, vélos cassés, etc)

Et les autres déchets !

- Les piles : elles sont déposées dans les grandes surfaces ou ramenées chez un vendeur de ce produit.
- Les médicaments non utilisés ou périmés sont rapportés au pharmacien.

Ça s'est passé au Bessat



Lundi 14 avril, le foyer rural du Bessat a fêté les 90 printemps de Juliette Guillaume et Odette Molette qui ont été très entourées pour l'occasion.



Samedi 26 avril, Opération Pilat Propre.



Jeudi 8 mai, commémoration de l'armistice de 1945 au monument aux morts devant une assemblée plus nombreuse qu'à l'ordinaire. Nous fêtons en 2014 les 100 ans de la guerre de 14/18 et les 70 ans du débarquement de Normandie. Nous remercions Monsieur Parramon qui a fait l'accompagnement musical de la cérémonie et Emilie Imbert qui a lu un poème rappelant le devoir de mémoire. Merci aussi à la famille Abrial pour son accueil lors du verre de l'amitié.

Ça s'est passé au Bessat (suite...)



La bibliothèque du Bessat s'informatise. Le matériel prêté par le Conseil Général est installé. Il ne reste plus qu'à former les bénévoles. La formation est assurée gratuitement par le personnel de la médiathèque départementale. Un gros travail sera ensuite à faire pour entrer dans la banque de données les ouvrages et les utilisateurs. Christine Dumas, Christine Vey et Murielle Combrade se sont proposées pour assurer cette tâche.

Rappelons qu'à l'issue du prêt de 5 ans, le matériel reviendra à la bibliothèque.

ETAT CIVIL

NAISSANCE
Antonin Bony le 8 avril 2014

Programme des animations à venir dans le village

Par l'association des parents d'élèves



Dimanche 15 juin vide grenier sur le parking de la mairie de 8h à 17h (installation de 6h30 à 7h45), prix Bessataires : 3 euros le mètre ou 10 euros les 5 mètres. Réservation et information auprès d'Isabelle Reignier au : 06.75.77.04.87 ou Véronique Duponchelle : 06.83.39.25.48

Buvette et petite restauration sur place



Vendredi 4 juillet : kermesse de l'école à 18h. Maison communale, salle de gym parking du bas.

Par le foyer rural

5 juin

Sortie au musée du chapeau. Entrée 4€ et repas tout compris 19€. Départ en covoiturage de la mairie à 10h30

5 Juillet

Barbecue géant et Tournoi de pétanque

2-3 Août

Fête du village (Kermesse, feu d'artifice et bal)

6 Septembre

Sortie marche et trottinette

22 Novembre

Repas dansant



TENNIS

La saison a débuté le 26 mai.

Il faut être adhérent au foyer et ensuite l'adhésion au tennis est de 30€ par an (8€ de l'heure pour les non adhérents). Les clés sont à retirer au restaurant Copain Comme Cochon, avec dépôt d'une caution de 20€. Si besoin l'adhésion au foyer peut être prise aussi à ce moment là.

Adhésion au foyer rural : Individuelle 10€ Familiale 15€

RAPPEL

Chaque lundi dès 14h

Marche avec le point rencontre (RV devant la mairie)

Chaque lundi dès 14h30

Jeux avec le point rencontre (à la maison communale)

Chaque jeudi 8h30 – 10h

Gym à la maison communale

Toutes ces activités sont gratuites.

A DEFINIR.....

- La sortie du point rencontre ("croisière" sur le barrage de Grangent avec repas, date à définir)

CONTACTS et infos

Violaine TARDY 06.84.64.73.85




foyerruraldubessat@yahoo.fr

Soizic PERRE 06.83.25.27.80

foyerrural-lebessat.pagesperso-orange.fr

SI VOUS NE RECEVEZ PAS LES MAILS, FAITES VOUS CONNAITRE !

Autres dates à retenir


-  **Samedi 31 mai** : Fleurissement du village, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Penser à s'équiper de gants et/ou d'un piochon.
-  **Dimanche 15 juin** : Fête de l'oiseau et de la nature organisée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) à la croix de Chaubouret.
-  **Samedi 5 juillet** : Nuit des églises à l'église Saint-Claude du Bessat.

Notre patrimoine artistique (architectural, pictural, musical) est nourri de culture biblique et de liturgie. L'idée de la nuit des églises est de faire pénétrer dans l'église, à la découverte d'un patrimoine commun, ceux qui n'ont pas l'habitude d'y entrer.

Au programme:

- 20h : Accueil musical : Michel Guicherd (quena flûte des Andes - guitare)
- 20h30 : Visite guidée de l'église (vitraux, statues)/ atelier pour les enfants
- 21h15 : Concert du groupe Mal'ak
- 22h15 : Diaporama sur Saint Marcellin Champagnat
- 22h45 : Concert du groupe Mal'ak
- 23h45 : Verre de l'amitié en chansons




-  **Jeudi 17 juillet** : Concert en balade et scène aux champs. Balade accompagnée de 7 km "Dans la fraîcheur des Grands Bois".
Départ à 15h du tremplin. Spectacle gratuit à 19h aire de jeux du grand Bachat: Babylloon, l'homme et sa baudruche - MONKEYSTYLE. Et pour finir agréablement cette journée possibilité de RESERVER une table dans un restaurant de la commune. Renseignements : <http://www.parc-naturel-pilat.fr/fr/un-parc-a-visiter/pilat-en-fete.html>

-  **Vendredi 25 juillet à 8h30** (journée) : Marche "La route des aigles n°3"

Distance : 20 km. Dénivelé cumulé : 370 m.

Parcours: Croix de Chaubouret - Crêt de la Perdrix - Crêt de la Chèvre - Borne des Trois Seigneurs - Crêt de Botte - la Jasserie - "Chemin de fer" - Petite Suisse - Croix de Chaubouret
Inscription obligatoire (groupe limité à 50 personnes) au 04 74 87 52 00. Gratuit.

Dans le cadre des 40 ans du Parc Naturel Régional du Pilat, l'association des guides-animateurs du Pilat vous propose une série de cinq randonnées, en boucle, encadrées et commentées, du 23 au 27 juillet 2014.

-  **Samedi 30 août**: arrivée du "Tour du Pilat" cycliste à la Croix de Chaubouret.
-  **Dimanche 14 septembre** : Trail du Bessat organisé par le BSH
-  **Dimanche 21 septembre** : Montée cycliste et marche L'Aspasienne. Trois circuits de 5, 10 et 15 km.

L'EQUIPE

Maire : Robert TARDY

1er Adjoint
Henri BENIERE

2ème Adjoint
Isabelle VERNAY

3ème Adjoint
François PERRIN

Conseillers :

Eric GREMILLET, Florent IMBERT, Annie LAGNIET, Jean-Claude MONTCENIS, Thierry REYNAUD, Jean-Pierre VASSAL, Christine VEY

LES ATTRIBUTIONS

COMMISSIONS MUNICIPALES

EAU ASSAINISSEMENT	VOIRIE BATIMENTS COMMUNAUX	VIE LOCALE ECOLE - CULTURE ASSOCIATIONS
Vice-Président : F. PERRIN Membres : H. BENIERE F. IMBERT J-C MONTCENIS T. REYNAUD	Vice-Président : H. BENIERE Membres : J-C MONTCENIS F. PERRIN T. REYNAUD	Vice-Présidente : I. VERNAY Membres : E. GREMILLET F. IMBERT A. LAGNIET J-P. VASSAL C. VEY

URBANISME	FINANCES
Vice-Président : H. BENIERE Membres : E. GREMILLET A. LAGNIET F. PERRIN I. VERNAY	Vice-Présidente : C. VEY Membres : H. BENIERE E. GREMILLET J-P. VASSAL